

Mes Grands-parents

Mes grands-parents maternels, Monsieur le Baron et Madame la Baronne, étaient stupéfaits mais ravis de me voir arriver.

— Est-elle baptisée ? a demandé ma grand-mère immédiatement.

La femme du sous-lieutenant qui m'accompagnait ne le savait pas.

— Quel est son prénom ? a demandé mon grand-père.

La femme du sous-lieutenant a hésité :

— Euh... je ne me rappelle plus si c'est Céphise... ou Victoire.

— Je sais que Céphise est le nom traditionnel de la fille aînée chez les Buron, dans la famille de son père, a dit Grand-père à Grand-mère.

— Je n'aime pas du tout Céphise, s'est exclamée Grand-mère. Ce sera Victoire.

— D'accord, a approuvé Grand-père.

Grand-mère s'est chargée de mon éducation. Elle en avait une idée assez sévère datant d'avant la Révolution française. Grand-père, lui, s'est occupé de ma formation politique. C'était un grand royaliste. Il lisait « Le Temps » tous les matins, refusait de présider les commissions agricoles républicaines, ne votait jamais, m'a interdit plus tard (parfois à mon grand désespoir) de recevoir d' « affreuses petites bourgeoises descendantes de ceux qui avaient guillotiné notre cher roi Louis XVI et notre pauvre reine Marie-Antoinette ». Le nom de Philippe d'Orléans — qui avait voté la mort de son cousin — ne devait jamais être prononcé à la maison.

Par contre, étant « bien née » (c'était l'une des expressions favorites de mon grand-père), j'avais le droit de jouer avec tous les enfants du peuple — à condition, bien entendu, de leur donner le bon exemple.

La vie au château de Villeserres qui appartenait à mon Grand-père était réglée par une cloche. La première cloche indiquait que je devais me laver les mains, me peigner, éventuellement me changer. Quand la deuxième cloche sonnait, toute la famille devait être dans le petit salon de Grand-mère donnant sur la grande salle à manger.

Grand-père était extrêmement pointilleux sur les horaires des repas. Il arrivait souvent, l'été, que mes cousins, embarqués dans une passionnante partie de tennis ou une promenade en barque sur la rivière, surgissent haletants mais en retard sur la deuxième cloche. « Privés de déjeuner ! Cela vous apprendra à être à l'heure » ! s'exclamait alors notre Grand-père, les bras croisés, debout devant la porte fermée de la salle à manger.

Ce qu'il ignorait, c'est que lesdits cousins descendaient alors sur la pointe des pieds au sous-sol où Louise — qui les avait tous vus naître — leur servait dans la cuisine un confortable repas.

Naturellement, je n'avais pas le droit de parler à table jusqu'à l'âge de dix ans. Et quand je vois maintenant mes propres petits-enfants me couper la parole et me raconter, la bouche pleine, ce qu'ils ont vu à la télévision, je reste stupéfaite. Tous les soirs je descendais dans le petit salon de Grand-mère, déjà installée sur son divan recouvert d'un tissu anglais à fleurs, et qui m'attendait. C'était l'heure sacrée du tricot. J'apprenais d'abord à faire de longues écharpes en laine, soit au crochet, soit avec de grandes et grosses aiguilles. Grand-mère, elle, se réservait les chaussettes à quatre petites aiguilles. Nous bavardions. Elle me racontait des histoires de son enfance, que je ne trouvais pas tellement différente de la mienne.

D'après Nicole de Buron « C'est fou ce qu'on voit de choses dans la vie »

Qu'est-ce qui était interdit dans la famille à l'enfant avant ses dix ans ?

Il ne pouvait pas...

1. ...parler à table.
2. ...mettre les coudes sur la table.
3. ...laisser la nourriture dans son assiette.
4. ...manger avec des adultes.